

Sel d'oseille 1 KG NC



Le sel d'oseille, aussi connu sous le nom d'acide oxalique, est idéal pour redonner une teinte naturelle aux bois noircis ou grisés. Il peut être aussi bien utilisé pour les bois extérieurs (terrasse, mobilier de jardin...) que pour les meubles intérieurs. Il élimine également les taches de rouille, d'encre et de sang sur le bois, les textiles, le plastique et le carrelage. Enfin, il désoxyde les cuivres et les métaux.

Avantages produit

Idéal pour blanchir le bois et les textiles
Il dégrise et éclaircit le bois
Il élimine les taches de rouille
Il désoxyde le métal et le cuivre
Inodore et incolore

CODE PRODUIT 21075

GENCODE 3365000210758

FAMILLE 401 ENTRETIEN MAISON

Profondeur UV cm : 6

Largeur UV cm : 0,09

Hauteur UV cm : 23

Poids Brut UV Kg : 1,09

Poids Net UV Kg : 1

Contenance 1 KG

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

POUR DÉGRISER LE BOIS Lavez et détachez le support en frottant avec une brosse à poils durs. Mélangez 4 cuillères à soupe de sel d'oseille dans 1L d'eau. Appliquez la solution à l'aide d'un pinceau sur la surface à traiter. Laissez agir jusqu'à 2 heures avant de frotter puis rincer. **POUR DÉSOXYDER ET REDONNER DE LA BRILLANCE AUX CUIVRES ET MÉTAUX :** Placez les objets dans une solution de 100gr de sel d'oseille dilué avec 1L d'eau. Laissez agir 5 à 10 minutes, rincez à l'eau, puis essuyez. **POUR RETIRER LES TRACES DE ROUILLE SUR BOIS ET CARRELAGES :** Humidifiez la surface à traiter. Imprégnez une éponge ou un chiffon avec du sel d'oseille dilué. Appliquez ce mélange sur la tache et laissez agir 15 minutes. Rincez la surface. Renouvelez l'opération si nécessaire. **POUR DÉTACHER LES TEXTILES EN COTON BLANC :** Ajoutez une cuillère à soupe de sel d'oseille dans une machine de 4-5kg. En plus d'éliminer les taches de rouille et d'encre, cela rendra tout l'éclat au linge.

RECOMMANDATION

Ne pas exposer près d'une source de chaleur. Conserver à l'abri de l'humidité. Porter des gants de protection. Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :
 - pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
 - ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;
 - substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit

Usage:	Dégriser Détacher Désoxyder	Support :	tous supports Faire une touche d'essai sur une partie peu visible pour vérifier la tenue du support et des couleurs
Utilisation :	Intérieur Extérieur	Outils d'application :	Brosse Pinceau Eponge Chiffon
Rendement :	NC	Aspect :	POUDRE
Nettoyage des outils :	Eau	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	NC	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	FR	Rémanence :	NC
Nomenclature douanière	2917 11 00	Craint le gel :	04

01 - Craint le gel
 02 - Modifié par le gel
 03 - Pulvérisation modifiée par le gel
 04 - Ne craint pas le gel
 NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	Concerné par le règlement détergent mais pas de composants à indiquer selon la liste des ingrédients dans le règle
PICTOGRAMME:	SGH05 SGH07
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P101 P102 P103 P264 P270 P280 P301+P312 P302+P352 P305+P351+P338 P310 P363 P501
PHASE H :	H302+H312 H318
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	NO
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	1,5
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	NC
TRIMAN	NO
N° TP :	NC
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	NC
PHRASE POUR LES PORFESSIONNELS	NC
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/5270273-65946-02697-010825
ETIQUETTE PRODUIT:	http://products.groupe-altair.com/backshots/21075_et.jpeg

